

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Si vous êtes exposé aux vapeurs et aux projections de produits chimiques, vous devez vous protéger.

Des précautions à prendre sont donc nécessaires :

- Réaliser les opérations de nettoyage du matériel dans un espace ventilé mécaniquement et non pas à l'air libre dans l'atelier.
- Utiliser des équipements de nettoyage fermés (type fontaine de nettoyage) avec dispositif d'extraction d'air localisé.
- Porter un masque est recommandé en cas d'exposition aux vapeurs.

Vapeurs et projections de solvants ou de peintures



Masques à cartouches type ABP ou Ax si les produits ont un point d'ébullition <65°



Gants de protection chimique



Lunettes de protection

D'autres solutions existent :

- Utiliser des godets à usage unique jetables et/ou des poches souples pour éviter le nettoyage.
- Privilégier les dispositifs de nettoyage rapide des pistolets en vase clos.

HYGIÈNE AU TRAVAIL

Les produits chimiques pénètrent à l'intérieur du corps par les voies respiratoires, digestives et cutanées.

Des précautions à prendre sont donc nécessaires :

- Manger et boire uniquement dans les espaces dédiés (réfectoire, salle de pause...) et non sur les postes de travail.
- Ne pas stocker de nourriture dans l'atelier et inversement des produits chimiques dans la salle de pause.
- Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.
- Stocker dans deux vestiaires distincts les vêtements de travail et les tenues de ville.
- Laver régulièrement les tenues de travail.

LES PEINTURES DITES « À L'EAU » NE SONT PAS SANS DANGER !

Ces peintures contiennent aussi des solvants en plus faible concentration et notamment les éthers de glycols dont les effets toxiques par pénétration percutanée et irritants sont connus.

Par ailleurs, si les éthers de glycols sont certes moins volatils, la contamination par voie respiratoire est possible lors des pulvérisations.

Ces peintures en phase aqueuse contiennent également, en pourcentages variables, des pigments qui sont sources de risques (composés CMR tels que le chromate de plomb, le jaune de cadmium, etc.).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le document INRS réf. ED955.



VALORISONS LE CAPITAL SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE

Vous souhaitez plus d'information ?

Parlez-en à votre médecin du travail.
Il est à votre écoute pour répondre à vos interrogations et vous aider dans le cadre de la prévention des risques professionnels.

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL AU SEIN DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

AMETRA06

2-4, rue Jules Belleudy
BP63154 - 06203 NICE Cedex 3
Tél. 04 92 00 24 70
Fax. 04 93 55 11 46

www.ametra06.org

PRÉVENTION | CONSEILS | ACCOMPAGNEMENTS | SUIVIS MÉDICAUX | FORMATIONS

Collection METIERS & RISQUES



LE RISQUE CHIMIQUE EN CARROSSERIE

PRÉVENTION | CONSEILS | ACCOMPAGNEMENTS | SUIVIS MÉDICAUX | FORMATIONS

Retrouvez toutes
nos éditions sur
www.ametra06.org



Retrouvez toutes
nos éditions sur
www.ametra06.org



Les opérations de préparation de surface et de peinture vous exposent à de nombreux produits chimiques. Connaître leur nocivité et s'en protéger est indispensable pour prévenir toute altération de votre santé. Des effets graves et irréversibles pourraient survenir, notamment du fait de la présence de produits cancérigènes ou pouvant avoir des effets sur votre fertilité et votre descendance.

Pour contrer ces dangers, des conseils utiles et faciles à mettre en œuvre vous sont proposés dans ce dépliant.

REPÉRAGE DES DANGERS

Identification des pictogrammes

Vous pouvez rencontrer ces pictogrammes sur les emballages et les fiches de données de sécurité (FDS) des produits. Apprendre à les reconnaître est indispensable.



ALTÈRE LA SANTÉ

- Empoisonne à forte dose.
- Irrite les yeux, la gorge, le nez ou la peau.
- Peut provoquer des allergies cutanées (eczéma).
- Peut provoquer une somnolence ou des vertiges.



TUE

- Empoisonne rapidement même à faible dose.
- Provoque des effets sur l'organisme : nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.



NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ

- Peut être cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction.
- Peut entraîner de graves effets sur les poumons et peut être mortel s'il pénètre dans les voies respiratoires.
- Peut altérer le fonctionnement de certains organes.
- Peut provoquer des allergies respiratoires.



RONGE

- Ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.
- Attaque ou détruit les métaux.



FLAMBE



FAIT FLAMBER

Repérage de l'étiquetage des emballages

Sachez décrypter un étiquetage :



Stockage des produits

Stocker certaines catégories de produits ensemble peut être dangereux. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour les cas d'incompatibilité.

	+	X	X	X	X	+	X
	X	+	X	X	X	+	X
	X	X	+	X	X	X	X
	X	X	X	+	X	X	X
	X	X	X	X	+	X	X
	X	X	X	X	X	+	X
	X	X	X	X	X	X	+
	X	X	X	X	X	X	X

Nouveaux pictogrammes en vigueur
 Anciens pictogrammes
 + compatibles
 X incompatibles
 ● compatibles sous conditions particulières

Soyez vigilants, n'oubliez pas de :

- Stocker les produits dans un local dédié et aéré.
- Fermer les contenants et les entreposer sur les bacs de rétention.
- Garder uniquement les produits et les quantités servant à l'activité journalière au poste de travail.
- Respecter les règles d'évacuation des déchets (contenants étiquetés et adaptés).

PRÉPARATION DES SURFACES

Ponçage

Vous produisez des poussières fines toxiques et inhalables lors de cette opération.



Il est donc préférable d'utiliser une ponceuse :

- Raccordée à un système d'aspiration avec un débit de 80 m³/h par ponceuse.
- Munie d'un plateau multi-trous (> 50 orifices) ou de disques abrasifs micro-perforés.

Proscrire l'utilisation de la soufflette et utiliser une aspiration pour le nettoyage de la zone de travail.

Les protections ci-dessous sont nécessaires :

Poussières et particules fines	Pièces Coupantes	Particules volatiles	Bruit
Masques à particules FFP2	Gants de manutention	Lunettes de protection	Bouchons ou casque antibruit

Application de l'apprêt

Vous êtes exposé à des produits toxiques et inflammables lors de cette opération.



Le mastic contient du styrène, classé CMR 2, susceptible de nuire au développement du fœtus et cancérigène probable pour l'Homme (classe 2A) par le CIRC (Centre International de la Recherche sur le Cancer).

Attention, cette substance peut altérer également votre audition et aggraver l'exposition au bruit liée à votre activité.

Pour le traitement de grandes surfaces, l'utilisation de mastic doit se faire en cabine ventilée.

Les protections ci-dessous sont nécessaires :

Vapeurs et projections de solvants ou de peintures	Bruit
Masques à cartouches type ABP ou Ax si les produits ont un point d'ébullition <65°	Bouchons ou casque antibruit

PRÉPARATION EN LABORATOIRE

Assurez-vous que le local soit ventilé en continu même lorsqu'aucune activité n'y est exercée.



Soyez vigilants, n'oubliez pas de :

- Stocker les produits liquides sur les bacs de rétention.
- Refermer les bidons après utilisation.
- Jeter les chiffons souillés et/ou imbibés de solvants dans des poubelles fermées anti-feu.
- Porter les gants et les lunettes de protection.
- Si l'installation ne vous protège pas des vapeurs, porter un masque à cartouches adaptées.

Les protections ci-dessous sont nécessaires :

Vapeurs et projections de solvants ou de peintures		
Masques à cartouches type ABP ou Ax si les produits ont un point d'ébullition <65°	Gants de protection chimique	Lunettes de protection

PRÉPARATION EN CABINE

Respectez les précautions à prendre suivantes pour être protégé lors de cette opération :

- Laisser la totalité de la surface des grilles d'aspiration de la cabine de peinture dégagée.
- Porter les équipements de protection individuelle (EPI) ci-dessous lors de cette phase de travail :



Vapeurs et projections de solvants ou de peintures			
Masques à cartouches type ABP ou Ax si les produits ont un point d'ébullition <65°	Gants de protection chimique	Lunettes de protection	Combinaison de protection chimique type 4 ou 5

Effectuez un contrôle et une maintenance périodiques des filtres de l'installation.

Préconisations pour les fréquences de changement de filtre :

- Pré-filtre : entre 500 et 600 heures d'utilisation.
- Conduit d'extraction d'air, en aval des filtres, nettoyé au moins une fois/an.
- Filtre plenum : entre 1000 et 1200 heures d'utilisation.
- Filtre au sol : entre 80 et 100 heures d'utilisation.